

# UBS Institutional Mandate

IM *Flex*



## Caractéristiques

UBS Institutional Mandate – Flex:	mandat de gestion de fortune mixte
Apport initial minimum:	individuel sur demande
Rebalancement périodique ou lors de dépassements des marges de fluctuation:	mensuel, trimestriel, semestriel, annuel
Ajustements de l'indice de référence:	mensuel, au premier jour ouvrable
Versements:	possibles en cours de mois
Retraits:	mensuel, au dernier jour ouvrable
Préavis pour retraits/ajustements de l'indice de référence:	10 jours ouvrables avant le début du mois
Frais de gestion de portefeuille et d'administration:	selon le volume et la stratégie de placement
Prix du dépôt:	inclus

### **Votre stratégie de placement: une mise en œuvre professionnelle et personnalisée**

La mise en œuvre de votre stratégie de placement, la surveillance permanente et l'ajustement de votre portefeuille, ainsi que la comptabilité des actifs vous coûtent beaucoup de temps et entraînent de surcroît des frais importants. Il en va de même pour l'établissement régulier de rapports annuels visant à répondre à vos exigences élevées.

Notre solution de prestations groupées UBS Institutional Mandate vous offre une gestion de portefeuille personnalisée basée sur les placements collectifs UBS, ainsi qu'un reporting de qualité.

Etant déchargé de la surveillance de votre portefeuille de placements, vous disposez de plus de temps pour vous concentrer sur la stratégie d'investissement. Le suivi des pondérations de votre portefeuille et la gestion de chaque catégorie de placement sont assurés par des experts chevronnés d'UBS Global Asset Management.

### **Un processus d'investissement structuré**

La composition du portefeuille s'inscrit dans le cadre d'un processus clairement structuré.

- **Allocation stratégique des actifs**

Votre conseiller d'UBS Switzerland AG étudie avec vous vos besoins en matière de placement et votre profil de risque en s'aidant d'un simulateur d'allocation.

- **Construction du portefeuille**

A partir de l'allocation stratégique des actifs, nos experts d'UBS choisissent les fonds qui vous conviennent le mieux.

- **Surveillance et analyse**

La composition de votre portefeuille est régulièrement surveillée par nos experts d'UBS Switzerland AG et fait l'objet d'ajustements, le cas échéant. Le rééquilibrage et le reporting annuel sont également pris en charge par nos spécialistes.

### Stratégie de placement: une définition concertée

Une fois que vous avez défini vos objectifs et les conditions-cadres lors d'un entretien avec votre conseiller d'UBS Switzerland AG, nos experts déterminent l'allocation stratégique des actifs adaptée à vos besoins et à votre tolérance au risque.

### Une sélection de produits sur mesure

En vous appuyant sur la stratégie de placement que vous avez définie avec nos spécialistes d'UBS Switzerland AG, vous pouvez, grâce à UBS Institutional Mandate, sélectionner jusqu'à 12 instruments de placement collectif. Cette sélection porte non seulement sur les produits de la Fondation UBS pour l'investissement du patrimoine d'institutions de prévoyance du personnel (AST), mais aussi sur les UBS Institutional Funds. Vous pouvez également choisir des fonds de placement dans la vaste gamme d'UBS.

### La gestion du portefeuille

Votre portefeuille est surveillé par les spécialistes d'UBS Global Asset Management. En cas de déviation de la stratégie ou de dépassement de la marge de fluctuation, un rééquilibrage de votre portefeuille est entrepris au dernier jour ouvrable, avec la périodicité de votre choix. Des apports supplémentaires sont possibles en cours de mois. Les retraits sont traités au dernier jour ouvrable de chaque mois. La structure de l'indice de référence peut être adaptée au premier jour ouvrable de chaque mois.

### Interlocuteurs

Vous souhaitez en savoir plus? Votre conseiller d'UBS Switzerland AG sera ravi de vous présenter en détail notre offre exhaustive et de définir avec vous une solution personnalisée, entièrement adaptée à vos besoins.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site <http://www.ubs.com/clientele-institutionnelle>

### Vos avantages avec UBS Institutional Mandate Flex

- Définition sur mesure de l'allocation stratégique des actifs et de l'indice de référence sous-jacent
- Délégation de la surveillance du portefeuille conformément aux normes institutionnelles
- Prix par paliers: prix dégressif en fonction de la taille du portefeuille
- Rebalancement périodique ou lors de dépassements des marges de fluctuation
- Etablissement de rapports annuels (trimestriels possibles) détaillés
- Accès au large éventail de placements collectifs UBS
- Diversification plus large au sein des instruments de placement collectifs qu'avec des placements directs

**Réservé à des fins d'information et de marketing pour UBS.** Réservé aux investisseurs qualifiés. L'éditeur du présent document est la société de droit suisse UBS SA. La diffusion de ce document n'est autorisée qu'aux conditions stipulées dans le droit applicable. Le document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire particulier. Ce document est destiné à titre d'information uniquement et ne constitue pas une invitation à soumettre une offre, à conclure un contrat, ni à acheter ou à vendre des titres ou des instruments financiers apparentés. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les informations et opinions exprimées dans ce document sont fournies par UBS sans aucune garantie; elles sont destinées à un usage personnel et à des fins informatives uniquement. La performance passée (simulée ou réelle) n'offre aucune garantie quant à l'évolution future. La performance indiquée ne tient pas compte des éventuels frais et commissions perçus lors de la souscription et du rachat de parts. Les commissions et les frais pénalisent la performance. Dans le cas où un produit financier ou une prestation financière est libellé dans une monnaie autre que la monnaie de référence, il se peut que la performance augmente ou diminue en raison des fluctuations de change. Les informations ou opinions peuvent changer à tout moment, sans notification préalable. UBS SA ainsi que les autres membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse d'UBS SA. Ce document contient des hypothèses qui constituent des anticipations et qui comprennent, de manière non exclusive, des hypothèses relatives au développement futur de nos affaires. Si ces anticipations représentent notre appréciation et nos prévisions relatives au développement futur de nos affaires, un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs importants pourraient faire en sorte que l'évolution et les résultats réels diffèrent matériellement de nos attentes. Source pour toutes les données et graphiques (en l'absence d'indication contraire): UBS Global Asset Management.

© UBS 2015. Le symbole des clés et le nom «UBS» sont des marques déposées et non déposées d'UBS. Tous droits réservés.